

Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Article additionnel

Des subventions seront accordées aux délégués de la Corse, de l'Algérie et des Colonies, qui pourront déléguer deux instituteurs et deux institutrices.

PARTIE PRATIQUE

Sujets de composition donnés dans les derniers examens

AUX RECRUES DE LANGUE ALLEMANDE

1. Utilité des oiseaux.
2. Un paysan fait une commande de jeunes arbres auprès d'un jardinier et le prie de lui donner les instructions nécessaires concernant leur plantation.
3. Une recrue écrit à ses parents pour leur raconter un accident survenu à l'école militaire.
4. J'invite un ami pour un voyage de deux jours et lui expose mon itinéraire.
5. Réponse négative à la précédente invitation en indiquant les motifs du refus.
6. Un apprenti désire apprendre un état et demande à un cousin, qui exerce une profession, les renseignements et les conseils nécessaires.
7. Quelle utilité présentent les fêtes de tir ?
8. Priez votre ami A pour une cotisation en faveur de votre ami commun B, qui est tombé dans le malheur (description de sa triste position).
9. Un agriculteur qui désire acheter une propriété dans un autre canton, prie une de ses connaissances qui demeure là, de lui donner des renseignements sur le domaine en question. (Rendement, état de la maison, impôt, etc.)
10. Réponse à la demande précédente.
11. Un jeune homme qui est à l'étranger écrit à ses parents sur son nouveau séjour.
12. Température et état de la végétation pendant l'été de 1885.

Sujets de composition donnés aux recrues de langue française

1. Les principales industries de la Suisse et leurs principaux centres d'activité.
2. a) Lettre d'un créancier à un débiteur pour lui demander le remboursement d'une somme d'argent.
b) Réponse du débiteur.
3. Relation d'un voyage.

4. Un agriculteur habitant une contrée frappée par la grêle ou par quelque autre fléau, envoie un récit du fait à la rédaction d'un journal.

5. Quel est le but de l'épargne ?

6. Lettre d'un jeune homme qui est à l'étranger. Il écrit à ses parents pour leur exprimer le désir de revenir auprès d'eux.

7. Développer par un récit le proverbe : Il ne faut pas juger sur l'apparence.

8. Lettre d'un jeune homme à sa mère (ou à l'un de ses parents) pour le jour de son anniversaire.

9. Un trait de courage.

10. Avantages d'une bonne instruction.

A. P.

NB. Les derniers sujets peuvent être modifiés en ce sens qu'un artisan ou un autre homme d'état demande des renseignements sur une affaire qui le concerne et attend une réponse sur ce sujet.

CHRONIQUE SCOLAIRE

TRAVAUX MANUELS. — Le ministre de l'Instruction publique poursuit en France l'organisation de l'enseignement des *travaux manuels et de l'usage des outils des principaux métiers* institué en 1882. Des cours donnés dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures ont permis de former un nombre de maîtres spéciaux suffisant pour pourvoir de professeurs plus de la moitié des écoles normales et un assez grand nombre d'écoles primaires supérieures. Maintenant, pour initier à cet enseignement les instituteurs déjà en fonctions, le ministre se propose d'organiser dans les grandes villes des cours normaux d'une durée limitée, selon le vœu émis au congrès des instituteurs du Havre. On espère ainsi imprimer une vive impulsion à cet enseignement tout nouveau encore, mais dont on peut attendre les plus rapides et les plus utiles résultats.

— Les recrutables examinés à Bulle cette année étaient au nombre de 216. La note moyenne obtenue dans les épreuves pédagogiques est de 10,57. À Morat, on a obtenu 10,64 ; à Fribourg, 11,32 ; à Estavayer 10,64 ; à Romont 11,01. Ces chiffres seront naturellement modifiés lors de la classification définitive par district.

VARIETES

On nous communique, pour la publier, la composition d'un aspirant nouvellement breveté, élève de l'École normale. Le sujet traité a été donné aux derniers examens.

Mes années d'études à l'École normale

Viens, mon ami ; allons nous asseoir dans ce bosquet, au bord